

SOMMAIRE:

- **NORMES HOMÉOPATHIQUES : LE PROJET CEN A COMMENCÉ**
Réunion de lancement à Vienne
Nous avons besoin de votre aide maintenant !
- **ECH : LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DE LA NOUVELLE ÉQUIPE ECH**
Atelier de travail en "open-space" consacré au CAM-brella _ KIKOM
Ce que nous apprenons de l'expérience Suisse - DAKOMED
L'ECH étend ses possibilités d'adhésion à tous les pays européens
De nouvelles adresses pour le siège social, le secrétariat et les archives de l'ECH
Les réunions à venir pour l'ECH en 2013-2014
- **RÈGLEMENTATION DES CAM : DES RÈGLES NATIONALES POUR L'ENSEIGNEMENT DES MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ APPROUVÉES EN ITALIE**
- **LA CONTRIBUTION DE L'ECH À LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES ESSAIS CLINIQUES**
- **L'ÉQUIPE ECH 2013-2017 : PRÉSENTATION DES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL ET DE LEURS SOUS-COMITÉS**

NORME EUROPÉENNE DE L'OFFRE DE SERVICE DES DOCTEURS EN MÉDECINE

LE PROJET CEN A COMMENCÉ, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE MAINTENANT !



La médecine homéopathique est un exercice de la médecine qui demande une qualification spécifique, en plus de la qualification médicale standard. Les Docteurs en Médecine ayant une qualification supplémentaire en Homéopathie offrent leurs services à travers toute

l'Europe, or il n'y a pas encore, pour l'instant, de norme consistante pour leur formation de base ou continue, ou leur pratique. De plus un grand nombre de réglementations diverses gouvernent leur pratique selon les pays d'Europe. C'est pourquoi le développement d'une Norme européenne concernant ce qui est attendu des Docteurs en médecine qualifiés en Homéopathie, et la spécification de leur offre de service par le Comité Européen de Normalisation (CEN) est un des projets les plus importants de ce nouveau conseil ECH et de ses organisations membres.

Le Comité Européen de Normalisation (CEN) est une organisation internationale non lucrative basée à Bruxelles, c'est un fournisseur majeur de normes Européennes et de spécifications techniques. Le 1er Janvier 2013 est entrée en vigueur une nouvelle réglementation des Normes Européennes. Elle a ainsi créé un cadre légal dans lequel le CEN peut opérer.

Le projet ECH de normalisation des critères concernant les Docteurs en Médecine qualifiés en Homéopathie – et la spécification de leur offre de soins par le CEN – est soutenue par l'Austrian Standards Institute (ASI) et va impliquer les 33 états membres du CEN.

La proposition de l'ASI pour la création de ce nouveau comité de projet CEN « Services des Docteurs en Médecine qualifiés en Homéopathie – Critères de l'offre de soins par les Docteurs en Médecine ayant une qualification supplémentaire en Homéopathie » a été soumise le 6 Mai 2013. Après deux années de préparation le processus officiel de consultation et d'agrément a commencé dès le 8 Mai 2013. D'autres parties prenantes dans le domaine de l'homéopathie



Les participants à la réunion de lancement ECH-CEN à Vienne

médicale, entre autres les ministères de la santé, les autorités de santé publique et les organisations de patients ont été invitées aussi à participer.

Les services délivrés par des personnes n'étant pas docteurs en médecine ainsi que la préparation des médicaments homéopathiques ont été exclus du champ du projet. La date limite de vote pour l'établissement de ce nouveau comité de projet CEN est fixée au 6 Aout 2013.

L'ECH travaille depuis 2001 à développer des standards volontaires. Les critères minimum d'enseignement et de mise à niveau en médecine homéopathique pour les Docteurs en Médecine, en Pharmacie ou Vétérinaires et Dentistes sont stipulés dans les « Standards Médicaux Homéopathiques d'Enseignement », ils ont été développés en étroite collaboration avec la LMHI et publiés en 2009. Ce travail va servir de base pour la standardisation européenne. On peut prévoir que ces prochains standards européens vont accroître la sécurité des patients, et plus globalement celle de tous les services homéopathiques en Europe en créant un niveau de qualité homogène pour tous les Docteurs en Médecine qualifiés en Homéopathie. Un standard européen va rationaliser la distribution de soins médicaux homéopathiques et pourrait ouvrir la voie à l'inclusion de cette qualification additionnelle dans la Directive du Conseil 2005/36/EC.

LA RÉUNION DE LANCEMENT À VIENNE

Lors d'une « Réunion de lancement – CEN » interne, à Vienne, les 26 et 27 Avril 2013 un groupe d'experts ECH a dessiné les grandes lignes des standards envisagés. Ils devront être développés avant la réunion du conseil de l'ECH en Novembre prochain à Barcelone. Des représentants de la LMHI ont été invités à participer et apporter leur contribution, leurs connaissances et leur expertise.

Les cinq axes de travail suivant ont été définis :

- 1) Termes et définitions en Homéopathie
- 2) Conditions préalables de service : pratique clinique, champ de compétences
- 3) Enseignement : critères d'enseignement, de base et formation continue
- 4) Code éthique : relations avec le patient, et avec les collègues et autres professionnels de santé
- 5) Organisation : équipement requis, qualité et assurances

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE : CONTACTEZ VOS ORGANISMES NATIONAUX DE NORMALISATION

Nous vous prions de collaborer, de soutenir ce processus en entrant en contact avec vos organismes nationaux de standardisation afin de les assurer que vous participez et soutenez la création de ce nouveau « comité pour le projet CEN- Services des Docteurs en Médecine avec une qualification en Homéopathie ». Cet engagement n'implique aucune obligation ni aucune contribution financière dans le futur ! Afin de faciliter cette approche les associations membres de l'ECH vont recevoir un modèle de lettre et une liste de leurs représentations nationales responsables. De plus tous nos collègues qui n'ont pas pu se rendre à la réunion de Vienne sont invités à choisir parmi les axes de travail définis ci-dessus celui auquel ils souhaiteraient contribuer. Si vous avez la moindre incertitude, question ou suggestion n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'ECH info@homeopathyeurope.org

LA GOUVERNANCE DE L'ECH

LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE

23-25 Mars, Zurich, Suisse

Suite au changement de gouvernance, lors de la 8ème Assemblée Générale à Bruxelles le 17 Novembre 2012, la nouvelle équipe ECH a tenu sa première réunion de conseil à Zurich, en Suisse, du 23 au 25 Mars 2013 avec succès.

Environ 70 membres se sont retrouvés à l'Hôtel Zurichberg (photo) pour discuter de tous les sujets importants dans leurs sous-comités, pour écouter la présentation modèle « Swiss CAM », pour prendre part à l' « open-space » atelier de travail CAMbrella et pour apprécier la visite et le dîner au Masoala Hall du Zoo de Zurich.

Tous nos remerciements pour l'hospitalité du SVHA et l'organisation parfaite offerte par Barbara Bichsel, Franziska Bläuer, Clemens Dietrich et toute leur équipe.



La nouvelle équipe ECH 2013-2017



“Un adieu difficile mais une bonne décision”

Barbara Bichsel qui représentait l'Association Suisse Homéopathique SVHA à la fois à l'ECH et la LMHI depuis 2007 a quitté le bureau exécutif du SVHA le 13 Mai dernier. Elle continuera cependant d'aider à la préparation du congrès Autriche-Suisse en Mai 2014, ainsi que d'enseigner et d'œuvrer pour l'introduction de l'Homéopathie dans l'hôpital de sa région. Nous recommandons chaleureusement celle qui lui succède : Franziska Bläuer.

OPEN SPACE CA MBRELLA-WORKSHOP: "HORIZON 2020 ET AU-DELÀ"

u^b

UNIVERSITÄT
BERN

**Qu'apporte l'Homéopathie à l'Europe?
Notes sur les résultats de l'atelier
de travail de Klaus Von Ammon
et Martin Frei-Erb, de l'Institut
de Médecines Complémentaires
KIKOM de l'Université de Bern**

Depuis 2010 – 2012 le projet financé par EU-FP7 a mis à jour les définitions, les questions législatives, les exigences des citoyens, les points de vues des patients, comme de ceux qui offrent les soins, aussi bien que les aspects internationaux des Médecines Alternatives et Complémentaires (CAM). Des représentants du KIKOM ont été invités à organiser un atelier de travail avec les membres de l'ECH participant à la réunion de Zurich. Dans sa présentation Klaus Von Ammon a résumé ses observations et donné une vue d'ensemble du plan futur de recherche pour la médecine complémentaire en Europe. Grâce à la technique de l'Open-space, qui a prouvé son intérêt lors du 60ème congrès de la ligue à Lucerne en 2006, les champs d'intérêt des participants ont été identifiés, puis ceux-ci se sont répartis en petits groupes de 3 à 5 personnes, chacun discutant un aspect différent des Médecines Complémentaires. Ensuite les résultats de tous ces petits groupes ont été condensés en séance plénière faisant le point sur les considérations stratégiques et la recherche qu'elle soit qualitative ou quantitative. La finalité de ce travail était de définir les axes principaux d'un agenda pour la recherche homéopathique adapté au futur programme de recherche Européen 2014-2020.

Voici les sujets qui ont été discutés lors de cet « open-space » :

1) Une meilleure compréhension de l'homéopathie à travers la définition de la Santé, en tant que système d'auto-régulation/de soin par stimulation de l'auto-guérison (principe salutogénique) en terminant avec une définition de la vie comme un système dynamique, auto-organisé, d'auto-adaptation (Modérateurs: Tomasz Kokoszczyński, Robbert van Haselen)

2) Réglementation et Législation en Europe : L'ECH doit faire en sorte d'être reconnu comme le plus compétent des partenaires et un interlocuteur de première ligne pour les services européens concernant l'homéopathie. La future Standardisation Européenne des Services des Docteurs en Médecine avec la qualification en Homéopathie doit ouvrir la voie à l'inclusion de cette qualification dans la Directive du Conseil 2005/36/EC. Voilà un bel exemple d'autoréglementation. La tendance à sur-réglementer a été abordée et freinée. La liberté de choix pour le patient, la liberté de pratique pour le médecin, et la responsabilisation de chacun ont été mises en avant. Des consultations régulières avec le HMPWG (Homeopathic Medical Products Working Group) et l'offre de coopération de l'ECH devraient assurer voire améliorer la disponibilité des produits médicaux homéopathiques dans toute l'Europe. De plus la transparence des processus de décision, et du cadre législatif du HMPWG devrait être améliorée. Harmonisation, documentation des résultats cliniques, devraient être réalisés ainsi que la mise en route de CLIFICOL comme lieu d'étude et d'observation clinique prospective rassemblant quotidiennement les praticiens généralistes comme spécialistes. Les projets à l'horizon 2020 pourraient couvrir en particulier les maladies chroniques et les patients douloureux. (Modérateur : Thomas Peinbauer)

3) Promotion de la recherche dans la pratique quotidienne, diagnostics et résultats des consultations homéopathiques disponibles grâce à la prospective de CLIFICOL : si l'on compte 20 000 médecins suivant les standards ECH et présentant ainsi chacun 5 cas pour la recherche,



Présentation des résultats des groupes de travail en Open Space

cela donnerait 100 000 cas cliniques collectés, classifiés selon les critères conventionnels et aussi homéopathiques, avec les points de vue des praticiens comme ceux des patients ! Une collaboration avec des institutions expérimentées et établies comme les Universités serait essentielle. Ce travail de recueil serait reconnu et rétribué pour les associations accréditées ECH par des points de « crédit/qualification » comme par exemple les points crédit CME. (Modératrice : Anna Pla I Castellague)

4) Les méthodes de recherche en médecine conventionnelle comme homéopathique ont besoin de définitions, entre homéopathie classique, clinique, complexiste, et isopathique, ou encore les niveaux de pathologies tels que aiguës, chroniques ou épidémiques. Cela pourrait être fait par un réseau européen de recherche méthodologique développant des modèles adaptés à la recherche homéopathique individualisée. (Modératrice : Antonella Ronchi)

5) La satisfaction des patients est le résultat le plus important étudié dans une étude sur des cas individuels, couplée à une série de cas et à d'autres études sur la gravité des pathologies, les motifs d'admission, la satisfaction concernant les traitements et la qualité de vie (QoI) et le rapport qualité/prix. Cela a abouti à une collecte systématique de données sur la situation réelle dans la vie quotidienne (cf EPI III, Paris, France). Un suivi de long terme a tenté de déterminer les motifs de « non-retour » (par exemple dans 80 % des cas dû à une satisfaction complète. MvW Swiss data). Ces résultats devraient être accessibles au public, et discutés dans les médias sociaux. Le sujet « qui est un bon homéopathe ? » a été abordé avec différentes approches, sans pouvoir être définitivement conclu. (Modérateurs : Sara Eames, Michel van Wassenhoven)

6) Pour avoir une meilleure compréhension de l'action des remèdes homéopathiques il faut prendre en compte les connaissances issues de la recherche fondamentale et aussi promouvoir cet apport. De telles informations, en particulier concernant les propriétés physico-chimiques des teintures mères ou des dilutions dynamisées de remèdes homéopathiques ; les détails sur les interactions entre les remèdes et les cellules vivantes, peuvent venir de groupes de

recherche fondamentale indépendants. Ces groupes devraient être financés en parallèle par les firmes pharmaceutiques et des fondations indépendantes. Car assurément une meilleure connaissance des processus fondamentaux est un prérequis indispensable à une meilleure évolution de ces connaissances. Il faut aussi souligner l'importance de la publication de ces résultats dans des revues scientifiques qui seront ensuite citées comme des références. Par exemple l'article suivant du Dr Duval (Duval E et al: Long-lived submicrometric bubbles in very diluted alkali halide water solutions. Phys Chem Chem. Phys. 2012 Mar 28;14(12):4125-32) où sont décrites les mesures sur une population de nanobulles formées en solutions de dilutions aqueuses. (Modératrice : Ilse Muchitsch)

7) Le groupe « Communication » a décelé 10 % d' « amis », 40 % de « suiveurs », 40 % d' « Intéressés » et 10 % d' « hostiles » dans les discussions publiques. C'est pourquoi une communication claire et simple dans les discussions publiques comme dans la diffusion des résultats est indispensable pour éviter les incompréhensions ou les mauvaises interprétations. Les blocages pour les étudiants en Médecine seraient moindres avec une stratégie « push and pull » : intégrer dans le curriculum des examens spécifiques (aux médecines complémentaires) et mettre en avant le mieux-être émotionnel comme l'avantage financier offert par celles-ci dans la pratique privée. Mais pour cela il faudrait accepter une certaine « unité dans la diversité » permettant de bâtir des structures intégrées. (Modérateurs : Cornelia Bajic, Barbara Bichsel et Clemens Dietrich)

En résumé une « feuille de route homéopathique pour l'horizon 2020 » a été dessinée. Elle intègre les études de cas cliniques, les études observationnelles prospectives sur l'efficacité clinique et financière en pratique quotidienne, et la recherche fondamentale clarifiant le mode d'action des traitements homéopathiques. Outre ces axes d'étude la prise de conscience par les homéopathes eux-mêmes et la prise en main par leurs patients de leur propre santé amélioreraient la communication vers le public, même vers les opposants à l'homéopathie. Cela concerne en premier lieu l'ECH en tant que partenaire compétent et reconnu vis-à-vis des législateurs et des organismes d'enregistrement.

PRÉSENTATION DAKOMED: CE QUE NOUS APPREND L'EXPÉRIENCE SUISSE

DAKOMED est une organisation suisse « umbrella » (ombrelle) réunissant des patients, des médecins de famille, des thérapeutes, des hospitaliers et des fabricants, tous dans le domaine des médecines complémentaires. Son but est d'obtenir l'intégration des médecines alternatives et complémentaires à l'intérieur du système de santé national – comme stipulé dans l'article 118a CAM de la constitution fédérale suisse – qui oblige gouvernement suisse et cantons à « assurer, dans le champ de leur juridiction, la prise en considération des médecines complémentaires ».

Dans le cadre de leur nouvelle approche via des réunions, Christine Keller-Sallenbach, directrice générale de DAKOMED, et Walter Stüdeli, directeur des communications et des relations publiques, ont été invités à présenter leur travail et leurs réalisations à tous les participants au meeting de Zürich samedi 23 Mars au matin. Ils ont présenté un résumé de l'histoire de la campagne de communication suisse, expliqué leur mode de financement et leur campagne de collecte de fonds et décrit les principales exigences qu'ils veulent voir mises en pratique :

- La promotion de la médecine intégrée entre médecine conventionnelle et médecine complémentaire, y compris la prise en charge de la médecine complémentaire dans l'assurance santé de base. SUVA, IV et assurance militaire.

- La promotion de l'enseignement et de la recherche dans les Universités
- La création de diplômes nationaux et cantonaux pour les thérapeutes (naturopathes et thérapeutes complémentaires)
- La protection de la diversité des produits médicinaux
- L'intégration des CAM dans les structures hospitalières existantes

Pour atteindre ces objectifs DAKOMED a mis en place un système de communication complet avec des newsletters vers ses membres, des publications d'articles dans les revues des associations médicales, son bulletin bisannuel, la publication de guidelines et plus largement son site internet. De plus leur activité continuelle de lobbying est très efficace pour maintenir actif le soutien de l'opinion publique comme des membres du parlement (MPs).



Herbert Schwabl :
membre du
bureau exécutif



Walter Stüdeli :
Expert en
communications et
relations publiques



Christine Keller-Sallenbach :
Directrice générale
de DAKOMED



UNE DÉCISION DU CONSEIL : L'ECH ÉTEND LA POSSIBILITÉ D'ADHÉSION À TOUS LES PAYS D'EUROPE

Lors de la réunion du 25 Mars, suivant la proposition faite par son trésorier, Yves Faingneart, le conseil de l'ECH a décidé d'étendre les possibilités d'adhésion à tous les pays européens. Par conséquent ce statut sera maintenant offert aussi aux associations homéopathiques médicales d'Arménie, du Kazakhstan, de la république de Moldavie, de Russie, de Turquie et d'Ukraine.

DE NOUVELLES ADRESSES POUR LE SIÈGE SOCIAL, LE SECRÉTARIAT ET LES ARCHIVES DE L'ECH.

Secrétariat de l'ECH :

Du fait du départ en retraite de Myriam Braillard, notre secrétaire de longue date, et de la fermeture de la résidence de l'Association Belge d'Homéopathie UHB, l'ECH a dû déplacer son siège social, ses archives et son bureau administratif. Après la décision de l'AG de Novembre 2012 l'ECH partage maintenant ses locaux et son personnel avec l'Association Allemande des Praticiens Homéopathes DZVhÄ au 37 Reinhardtstrasse, 10117 Berlin. Vous pouvez joindre directement notre nouvelle responsable administrative Caroline Geiser office@homeopathyeurope.org pour tout ce qui concerne le site internet ou la newsletter, (Téléphone : +49-30-325 97 34 12). Les messages envoyés à info@homeopathyeurope.org sont reçus à la fois par Caroline Geiser et par sa collègue Stefanie Wenzel, qui est chargée de la mise à jour de la base de données ECH, des frais d'adhésion et des diplômes (Téléphone : +49-30-325 97 34 15 les mardis et jeudis de 9h à 17h, le mercredi de 9h à 13h). Le numéro de fax du bureau est le +49-30-325 97 34 19.



Caroline Geiser



Stefanie Wenzel

Le siège social de l'ECH

L'ECH a accepté la généreuse offre du Dr Jacques Imberechts, qui fut son premier président, et a déménagé son siège social chez lui 134 Avenue Leopold II, 1080 Bruxelles, le 1er Février 2013, après approbation du conseil de l'ECH. Merci Jacques !



Dr Jacques Imberechts

Les archives de l'ECH

Le nouveau gardien des archives de l'ECH est l'Institut de l'Histoire de la Médecine (Institut für Geschichte der Medizin IGM) à Stuttgart. Le responsable en est l'Archiviste et Directeur adjoint Prof. Dr.phil Martin Dingues. Cet institut a une bibliothèque de recherche contenant plus de 50 000 volumes, ainsi que des archives homéopathiques ayant appartenu à Samuel Hahnemann et à ses principaux élèves et successeurs, notamment Clemens Von Bönninghausen. Ces archives contiennent aussi les rapports d'autres organisations homéopathiques nationales.

Le site internet de l'IGM est accessible en anglais, français et espagnol : www.igm-bosch.de/content/language2/html/index.asp

LES PROCHAINES RÉUNIONS DE L'ECH 2013/2014

La réunion d'automne 2013 : Barcelone les 8 et 9 Novembre 2013

Le prochain conseil de l'ECH sera accueilli cette année par l'Académie Médicale Homéopathique de Barcelone AMHB et aura lieu les 8 et 9 Novembre 2013. Outre les réunions du conseil et des sous-comités un symposium sur « Le remède homéopathique » sera proposé aux participants le vendredi après-midi.

La réunion de printemps 2014 : Londres du 4 au 6 Avril 2014

Au programme: un atelier de travail sur les médias

L'assemblée générale de l'ECH : Bruxelles du 21 au 24 Novembre 2014

Les sessions simultanées des sous-comités commenceront le vendredi à 15h30, la clôture et le départ des participants auront lieu le Dimanche à 13h30 (lieu : Hôtel Bloom)

UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES CAM EN ITALIE

DES RÈGLES NATIONALES POUR L'ENSEIGNEMENT DES MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ APPROUVÉES



Le 20 Décembre 2012, les présidents de région italiens ont approuvé la proposition d'un agrément national concernant la standardisation et la réglementation de l'offre de soin des docteurs en Médecine, en Dentisterie, en Pharmacie et

Vétérinaires ayant une qualification complémentaire en acupuncture, phytothérapie et homéopathie. Cet agrément a été signé officiellement le 7 février 2013. L'Italie sera ainsi l'un des quelques pays européens à avoir une réglementation nationale sur l'enseignement des médecines complémentaires et alternatives. Le projet pilote avait été lancé en Toscane en 2007.

La législation stipule que les associations régionales professionnelles doivent établir des registres de leurs professionnels experts en CAM, avec des critères basés sur les exigences définies par la Loi Régionale et le Comité Régional pour l'enseignement des CAM, en vue de leur délivrer une certification spécifique. Le curriculum sera assuré par des centres de formations accrédités privés ou publics. Les critères minimum exigés sont : 3 années de cours de 500 heures d'enseignement, comprenant 100 heures de stage clinique prenant place après un examen théorique et pratique et la soutenance d'une thèse. Des dispositions de transitions sont mises en place pour les professionnels pratiquant déjà dans le domaine des médecines complémentaires. Outre les principes de base et l'application clinique des techniques médicales complémentaires, l'enseignement de normes médicales

basées sur les preuves, l'enseignement de la conduite de recherches cliniques et de la législation qui s'y rapporte (règlements, droit à l'information, consentements éclairés) seront assurés. Des registres seront ouverts au public afin que les patients puissent s'informer sur les compétences et les possibilités de soins offerts par les médecins. Antonella Ronchi, présidente du FIAMO et membre de l'ECH, à l'intérieur de son sous-comité politique, accueille cette nouvelle loi sur les CAM en particulier parce qu'elle reconnaît l'homéopathie comme une discipline médicale. Cependant elle a souligné son inquiétude concernant une définition « ambiguë et contradictoire » de l'Homéopathie dans l'article 2 de cet agrément, qui pourrait avoir « des conséquences sur le profil professionnel des médecins homéopathes ». Actuellement il existe une claire distinction entre Homéopathie, Homotoxicologie et Anthroposophie. Dans cet article 2 l'Homéopathie est définie comme « une méthode diagnostique et thérapeutique basée sur la loi des similitudes qui affirme la possibilité de soigner un patient en lui administrant une ou plusieurs substances diluées qui prises par une personne saine auraient reproduit les symptômes caractéristiques de sa maladie », cela n'est pas compatible avec l'amendement disant que « la définition de l'Homéopathie comprend toutes les thérapies utilisant des médicaments dilués ainsi que spécifié par le décret législatif n.219, 24 Avril 2006 et ses lois ultérieures ».

L'application de ce nouveau règlement est obligatoire pour toutes les régions dans l'année suivant la signature de l'agrément lui donnant force de loi nationale.

L'ECH va suivre de près la mise en route de cette application afin de s'assurer qu'elle ne contient aucun détail qui pourrait ne pas être inclus explicitement dans l'agrément lui-même. Il a en effet été annoncé qu'une distinction serait faite entre les différentes approches thérapeutiques utilisant des médicaments homéopathiques telles que l'homéopathie, l'anthroposophie et l'homotoxicologie et que des définitions distinctes ainsi que des exigences de formations distinctes seraient reconnues dans la mise à jour de ce nouveau règlement.

PRODUITS MÉDICAUX À USAGE HUMAIN

LA CONTRIBUTION DE L'ECH À LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES ESSAIS CLINIQUES



Le 5 février 2013, une vingtaine d'experts représentant l'ECH, ECHAMP, EPHA et HRI se sont réunis à Bruxelles pour discuter de la « Proposition de Règlementation du Parlement Européen et du Conseil sur les essais cliniques

concernant des produits médicamenteux à usage humain et concernant la Directive 2001/20/EC (Clinical Trials Regulation) adoptée par la Commission Européenne en Juillet 2012.

Cette directive avait pourtant apporté d'importantes améliorations concernant la sécurité, le caractère éthique, et la fiabilité des essais cliniques, mais la Directive sur les Essais Cliniques est la partie la plus discutée, voire critiquée des lois européenne dans le domaine pharmaceutique, ces critiques émanant de toutes les parties prenantes concernées, les patients, l'industrie et les chercheurs académiques. Le champ est limité à la recherche clinique sur les produits médicamenteux mais il demeure très large en cela qu'il n'exclut que les études cliniques n'impliquant pas d'« intervention » (c'est-à-dire les études parmi des praticiens médicaux sans intervention supplémentaire ou extraction de données).

Ce projet de réglementation s'applique aussi à la recherche homéopathique, une alternative thérapeutique dont l'intérêt pour les citoyens Européens a été étudiée et reconnue avec le Programme FP7 CAMbella.

Suite à cette réunion du 5 Février dernier l'ECH a envoyé une contribution au « shadow rapporteur » du Parlement Européen Antonyia Parvanova avant la date butoir fixée au 27 Février. Il nous faut maintenant attendre la réponse.

Les questions suivantes ont été soulevées par l'ECH :

- S'il est prévu d'inclure les recherches homéopathiques dans cette Règlementation, comment sera garantie la participation d'experts fiables et qualifiés dans les Comités Ethiques impliqués ?
- Si l'on tient compte de la spécificité distincte des HPTs (provings/pathogénésies) sont-ils compris dans la catégorie « Essais Cliniques » telle qu'elle est proposée dans cette Règlementation ?
- Peuvent-ils être qualifiés d'« essais cliniques de faible-intervention » dans le cas de produits non autorisés ?
- Considérez-vous les HPTs comme des essais à faible risques sur des produits médicaux homéopathiques non autorisés ?
- Si l'on se réfère au critère 3b pour les essais de Faible-Intervention, considérez-vous que les Produits Médicaux Homéopathiques autorisés à la vente pour un usage homéopathique mais sans indication précise selon les termes des autorisations commerciales sont concernés par ce critère 3b ?

- Que pensez-vous de l'application de la règle qui veut qu'un produit Médical Homéopathique indiqué dans un traitement homéopathique soit comme un traitement standard ?

Rappel de l'ECH sur les essais homéopathiques pathogénétiques

Les HPTs (Homeopathic Pathogenetical Trials) sont une forme spécifique et essentielle de la recherche homéopathique. Dans les HPTs des volontaires sains prennent un produit médical homéopathique, inconnu d'eux, et notent toutes leurs réactions temporaires à cette prise. Tous ces symptômes recueillis servent de base de prescription pour les patients selon les principes du traitement homéopathique. Ces principes sont toujours appliqués dans chaque diagnostic pour lequel un traitement homéopathique est accessible et doivent par

conséquent être considérés comme des procédures de traitement standards. Certains produits médicaux homéopathiques ont obtenu une autorisation de mise en vente sur le marché, d'autres sont nouveaux et donc pas encore autorisés.

Les rapports de sécurité pour les HPTs sont excellents. La procédure nécessaire pour obtenir la plus grande fiabilité et sûreté pour un HPT a encore besoin d'être étudiée pour arriver à sa forme la plus facilement réalisable.

Toutes les informations détaillées et tous les documents officiels sur les essais cliniques sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne

LE PRÉSIDENT DE L'ECH PARTICIPE À LA CÉLÉBRATION LMHI À KÖTHEN



« Venez à Köthen, puis allez à Paris ! »

Dans son discours pour la célébration de la LMHI à Köthen, le président de l'ECH, Thomas Peinbauer, a présenté une réflexion « Retour vers Hahnemann- Innovation et Rénovation »



Bibliothèque Européenne pour l'Homéopathie à Köthen en Allemagne.

Sur le site internet de la LMHI vous en trouverez un compte-rendu et une galerie d'images <http://liga.iwmh.net/index.php?menuid=49&reporeid=303>

LA NOUVELLE ÉQUIPE ECH 2013 – 2017

L'ECH est gouverné par un conseil comprenant un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des coordinateurs pour les sous-comités. Le mandat du bureau est de quatre ans renouvelables. Les nouveaux membres de ce conseil ont été élus le 8 Novembre 2012 à Bruxelles lors de la 8ème Assemblée Générale.

Le nouveau président de l'ECH est Thomas Peinbauer (Autriche) il succède à Ton Nicolai. Ton est l'un des membres fondateurs de l'ECH en 1990, il ne souhaitait pas se représenter. La nouvelle vice-présidente est Karin Bandelin (Allemagne) qui succède à Ulrich D.Fischer. Yves Faingneart (Belgique) demeure le trésorier, un poste qu'il occupe depuis de nombreuses années. Rendant hommage à

Patricia Le Roux, qui l'y a précédée, Hélène Renoux (France) a pris la fonction de secrétaire générale. L'ECH comprend sept sous-comités chacun réunissant des délégués venant des associations affiliées et des centres d'enseignement, ainsi que d'autres professionnels tels que des chercheurs, des documentalistes ou des pharmaciens dont l'expertise accroît encore la base scientifique de l'homéopathie. Les coordinateurs de ces sous-comités sont :

- SC Documentation: Caroline Vandeschoor (Belgique)
- SC Education: Leopold Drexler (Autriche)
- SC Patients/Users' Interests: Sato Liu (Royaume Uni)
- SC Pharmacy: Fruszina Gábor (Hongrie)
- SC Politics: Hetty Buitelaar (Pays bas)
- SC Proving: Jean Pierre Jansen (Pays bas)
- SC Research: Günter Lang (Suisse).

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL ET DE SES MEMBRES

Ci-dessous chaque membre de la nouvelle équipe ECH va se présenter individuellement et donner un aperçu du champ d'action des sous-comités et des projets. Cette présentation se poursuivra lors de notre prochaine newsletter interne.

Dr Thomas Peinbauer, Président de l'ECH

Expérience :

- Né en Autriche en 1969, marié et père d'un fils de 9 ans
- Vit et travaille à Linz, au bord du Danube, comme médecin homéopathe en pratique privée
- « Addict' à l'Homéopathie depuis plus de vingt ans : j'ai achevé mes études d'Homéopathie classique à l'Université de Vienne et à l'Austrian Society for Homeopathy. Au départ en 1990 j'ai étudié la méthode Boger-Bönninghausen puis j'ai abordé l'école moderne.
- En 1992 l'Autriche rejoignait la zone économique européenne et la signature du traité de Maastricht donnait pour la première fois aux états européens la responsabilité de la protection de la santé. Cette année j'ai été l'un des dix premiers étudiants de la faculté de médecine de Vienne à participer au programme d'échange d'étudiants dans l'UE : ERASMUS, en étudiant pendant un an à Valencia en Espagne. J'ai vécu cette année-là dans une communauté d'étudiants, avec deux anglais, un espagnol et cinq jeunes femmes italiennes, allemandes, anglaises et françaises. C'est là en Espagne en 1992/1993 que je suis devenu un citoyen européen.
- J'ai été trésorier de la LMHI de 2004 à 2010, puis secrétaire général de 2010 à 2013. En relation avec des organisations homéopathiques du monde entier, en assistant aux congrès annuels de la LMHI je suis devenu un citoyen du globe, un cosmopolite.

C'est toute cette expérience que je voudrais offrir en tant que président de l'ECH

Objectifs :

A mon avis l'ECH est tout d'abord un vaste laboratoire à idées pour l'Homéopathie. Les sous-comités sont le cœur et la valeur de l'organisation. Les résultats de leurs travaux sont une histoire à succès. Nous devons rester conscient de ces grandes compétences qui sont mises en œuvre et les améliorer encore si c'est nécessaire. Certains ont pu regretter un manque de contacts personnels ou d'échanges entre les sous-comités ; pour y remédier, à Zürich nous avons mis en place une nouvelle approche. Le succès de ces rencontres a prouvé que nous étions sur la bonne voie.

Dr Karin Bandelin, Vice Présidente de l'ECH

Expérience :

- Membre du bureau de l'Association Berlinoise d'Homéopathie depuis de nombreuses années
- Anciennement membre du bureau de la fondation de la société Hahnemannienne de la DZVhÄ et d'Homéopathes sans frontières.
- Précédente vice-présidente de la LMHI pour l'Allemagne

Nous vivons un moment de crise économique, et la plupart de nos organisations membres font face à des problèmes financiers. C'est pour cette raison que nous devons changer notre structure et identifier nos priorités. Une de ces priorités est le projet de Norme européenne pour l'Homéopathie. Il a démarré officiellement le 8 Mai 2013 et nous aidera à gagner encore plus de crédibilité.

Une autre priorité est la consolidation de deux organisations majeures du monde homéopathique : l'ECH et la LMHI. La majorité des organisations européennes de médecins homéopathes sont membres des deux. Cela a expliqué pourquoi le conseil a décidé, lors d'une réunion organisée à Madrid, de déménager le secrétariat de l'ECH à Berlin en fusionnant les administrations ECH et LMHI économisant ainsi quelques 20 000€.

Deux aspects sont importants concernant l'ECH et la LMHI : Subsidiarité et Solidarité. Subsidiarité parce que chaque question doit être traitée par la plus petite, la plus légère et la plus centralisée des autorités capable de la gérer efficacement. Par exemple si une école dans un pays européen demande son accréditation à la LMHI, alors la LMHI doit référer cette demande à l'ECH. De la même façon pour un projet concernant le WHO (WHO= OMS Organisation Mondiale de la Santé), comme un projet de références WHO pour l'homéopathie par exemple, il devra être référé à la LMHI.

Solidarité veut dire que nous surveillons notre « clôture de jardin » pour voir si elle n'a pas de besoin particulier. ECH et LMHI n'ont pas les mêmes objectifs, mais travaillent dans la même direction. Donc il est plus avisé de travailler ensemble harmonieusement pour le plus grand bien de l'Homéopathie.

Lors du dernier congrès international de la ligue à Nara l'idée d'une nouvelle structure basée sur celle des régions WHO a été évoquée en table ronde, Nous allons voir si cela pourrait être utile pour nous.

J'espère pouvoir servir l'ECH et l'homéopathie de la meilleure façon. Chacun de nous aura une tâche particulière, ensemble nous formerons une Equipe, une TEAM ce qui signifie Together (Ensemble) Everyone (Chacun) Achieve (Réalise) More (Plus) !



Objectifs :

J'aimerais utiliser mon expérience pour soutenir la nouvelle équipe autour de Thomas Peinbauer dans son projet d'unir ECH et LMHI d'une façon encore plus efficiente. J'aimerais aussi promouvoir une meilleure communication, une meilleure compréhension entre les différentes écoles de pratique homéopathique de par le monde.



Dr Hélène Renoux, Secrétaire Générale de l'ECH

Expérience :

- Docteur en médecine et Homéopathe classique depuis 1995, pratiquant l'homéopathie en cabinet privé à côté de Paris.
- Enseignante à l'INHF-Paris (Institut National Homéopathique français) responsable des provings pédagogiques
- Membre de l'ECH depuis 2009 « j'ai aussitôt adoré cet échange européen d'idées, d'énergies et d'efforts »
- Secrétaire de la SSH (Société Savante d'Homéopathie) dont le but est principalement de coordonner les diplômes homéopathiques et les relations des homéopathes à l'intérieur de la communauté médicale française mais aussi de promouvoir l'unité entre les différentes pratiques de l'Homéopathie en France.

Objectifs :

Ma nouvelle position de Secrétaire Générale doit être l'opportunité de concrétiser mon engagement pour l'homéopathie grâce à la solidarité européenne. J'espère ainsi contribuer à la reconnaissance et à l'intégration de la science et de l'art de l'Homéopathie à l'intérieur du système de santé européen. Obtenir une réglementation spécifique pour tout ce qui concerne l'éthique comme la clinique des essais homéopathiques serait la meilleure façon de formaliser la philosophie de l'homéopathie aussi bien que la spécificité de son efficacité. Partant, l'accessibilité des remèdes homéopathiques devrait être une autre cible ainsi que l'intégration des pathogénésies éducatives dans des formations de qualités pour les étudiants en homéopathie.



Dr Yves Faingnaert, Trésorier de l'ECH

Expérience :

- Né le 14 Mars 1946, je vis à Zottegem, Belgique à environ une heure à l'ouest de Bruxelles, la capitale de la Belgique. Ma femme Kristel qui a une formation d'aide-laboratoire travaille à mes côtés dans mon cabinet privé comme secrétaire. Ma fille aînée, Katrien, 36 ans, est vétérinaire homéopathe.
- Docteur en médecine, KUL, Université de Leuven 1972
- EBH Ecole Belge d'Homéopathie, Bruxelles 1977
- Pratique de médecin homéopathe depuis 1979
- Homeopathia Europea : groupe Calcarea depuis 1982
- UHB Unio Homeopathica belgica, membre fondateur 1986
- Trésorier de l'UHB depuis 1991
- Trésorier de l'ECH depuis 1997
- Membre de la LMHI depuis 1995 et coorganisateur du 63ème congrès de la ligue à Oostende en Belgique en 2008
- Trésorier de la LMHI depuis 2010.

Objectifs :

Je considère cela comme un privilège d'avoir œuvré comme trésorier de l'ECH depuis 1997. Mon premier objectif a toujours été de gérer votre argent en "bon père de famille", c'est une responsabilité et une tâche délicate. Après toutes ces années de résultats positifs encourageants je voyais le moment venu de prendre ma retraite. Mais Thomas ne voyait pas les choses de cette façon et m'a demandé de continuer à veiller sur nos finances afin d'assurer la continuité du travail dans ce nouveau bureau. J'ai accédé à sa requête et lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2012 j'ai ainsi été confirmé à nouveau à cette place. En tant qu'« ancien » j'ai accepté de continuer à servir de la même façon et de me joindre à cette nouvelle équipe jeune et dynamique.



Caroline Vandeschoor, Coordinatrice du SC Documentation

Expérience :

- Master Degree en philologie germanique (Université de Gand) et formation complémentaire en bibliothéconomie
- Travail dans le domaine de l'homéopathie depuis 23 ans : Documentaliste pour Heel Belgique depuis 1990, responsable de la bibliothèque de la compagnie et assistante au département des affaires réglementaires.
- J'ai rejoint l'ECH quand le sous-comité Documentation a été créé en Décembre 1994 et j'en suis devenue la coordinatrice en 2011.
- J'ai aussi une vie personnelle bien remplie étant la mère de trois enfants. Je vis dans ma ville natale de Gand dans le nord de la Belgique (Flandres). Ma langue natale est le néerlandais (je parle aussi anglais, français et allemand). Je suis une chanteuse passionnée, avide de lectures avec une grande collection personnelle de livres, j'adore jardiner et en général tout ce qui a trait aux plantes et à la nature. Pratiquement toutes mes vacances se passent à naviguer et chaque été nous faisons une longue croisière. Pour pouvoir attendre l'année suivante !

Objectifs :

- Promouvoir une meilleure accessibilité à toute l'information sur l'homéopathie qui se trouve dans les bibliothèques et centres d'information en Europe.

- Sauvegarder le travail dans des centres de documentation par le biais de projets coopératifs : notre « Guide des bibliothèques homéopathiques et des centres d'information » et le « Thésaurus des mots clés en Homéopathie » sont consultables sur le site internet de l'ECH.
- Standardisation et indexation de la méthode utilisant le MeSH homéopathique et les AMED thesauri, un Journal des bases de données des librairies homéopathiques (qui sera disponible très prochainement), un relevé des dissertations sur l'homéopathie, une liste complète des liens concernant l'homéopathie.

Notre groupe de travail se réunit une fois par an, dans un lieu différent chaque année. Notre sous-comité est constitué de personnes travaillant dans le domaine de l'information homéopathique et de la documentation. Il peut s'agir de compagnies pharmaceutiques, de fondations, d'associations ou de collections privées. Depuis presque 20 ans ce sont environ 35 personnes qui ont rejoint le sous-comité, certaines d'entre elles sont là depuis le tout début. Le groupe réunit à chaque fois en moyenne 8 à 10 membres. L'équipe du sous-comité documentation accueillerait volontiers de nouveaux membres!



Dr Hetty Buitelaar, Coordinatrice du SC Politique

Expérience :

- Je vis et travaille à Capelle aan den IJssel, près de Rotterdam. Je pratique avec des physiothérapeutes (Kinésithérapeutes) et des Haptothérapeutes.
- Nous avons deux enfants, garçon et fille étudiant aux Universités de Rotterdam et d'Amsterdam.
- Depuis 2007 je travaille au sein du sous-comité politique comme membre de l'ECH, j'en ai été élue coordinatrice en Novembre 2012.
- Dans le même temps j'ai fait partie du bureau de notre organisation nationale pour les médecins homéopathes et j'ai fait partie du comité directeur de la coopération des CAM pour les docteurs en médecine des Pays bas.

Voici les activités en cours et à venir du sous-comité politique de l'ECH :

En interne :

- Tenir informé le bureau exécutif et le conseil de ce qui se passe dans les pays membres
- Evaluer et commenter les projets et initiatives du conseil : fonction de supervision du conseil.
- Etre partenaires de travail du président de l'ECH
- Recueillir les informations venant des autres sous-comités et en rendre compte. Pour chaque sous-comité un délégué issu du sous-comité politique suit les Emails, les comptes rendus.
- Sur la page du site internet de l'ECH consacrée au sous-comité politique une base de données permet de trouver les informations sur la façon dont des problèmes ont été résolus dans les différents pays : données sur ce qui a déjà été fait.
- On peut aussi trouver des discussions sur le site internet de l'ECH (une idée qui date de 2009)

Dr Jean Pierre Jansen Coordinateur du SC Provings

Expérience :

- Coordinateur du SC provings depuis 2008 et participant au travail de ce SC depuis 1996
- Praticien en médecine générale, homéopathie et neuralthérapie à Groningen, Pays bas, là où Bönninghausen étudia le droit et la botanique.
- Organisateur et dispensateur de cours de perfectionnement en Homéopathie localement et plus largement.
- Ayant commencé à participer et organiser des provings depuis 1990, j'ai été ensuite supervisé par Jeremy Sherr et j'ai mené quelques provings moi-même depuis. « Cela m'a apporté beaucoup au sujet de l'Homéopathie et en même temps j'ai réalisé la grande variabilité de la nature des symptômes qui émergeaient. Petit à petit le climat autour de l'Homéopathie a évolué aussi et j'ai décidé de contribuer à joindre les méthodes scientifiques modernes aux provings Hahnemanniens en espérant que cela aiderait à promouvoir l'Homéopathie. »
- Coéditeur de la revue internationale « Homeopathic Links »
- J'ai appris à intégrer l'Homéopathie à la Neuralthérapie qui est un autre système de traitement régulateur.
- Dans mon temps libre je suis joueur de clavecin dans un petit ensemble.

- Quand des sujets concernent à la fois le sous-comité politique et d'autres sous-comités nous en parlons ensemble. Pour une communication encore meilleure nous invitons à chaque réunion le coordinateur, voire l'ensemble, d'un autre sous-comité pour une réunion commune sur un sujet spécifique.
- Ainsi à Zürich nous avons convié la coordinatrice du sous-comité patients/utilisateurs Mrs Sato Liu.

En externe :

- Les relations entre les différentes associations nationales à l'intérieur de l'ECH sont favorisées quand plusieurs des délégués de notre sous-comité en sont, autant que possible, les présidents.
- Suivre le processus de certification du CEN
- Avoir un représentant à l'intérieur du groupe de travail pour le HMPWG

Quelques idées pour le futur :

- Faire entrer des représentants de la CAMDOC Alliance dans le sous-comité politique afin de discuter ensemble la politique d'approche dans l'UE et être amenés à se connaître mieux mutuellement
- Inviter un lobbyiste à partager ses idées sur « comment entrer en contact avec les gouvernements nationaux et les politiciens »
- Inviter un représentant de l'organisation des chiropracteurs ou des acupuncteurs pour connaître leur expérience de certification CEN
- Avoir une réunion en commun avec le sous-comité pharmacie et des pharmacies de confiance en Europe pouvant distribuer des remèdes qui ne sont pas disponibles actuellement dans certains pays.



Objectifs :

Le sous-comité Provings existe depuis environ 20 ans déjà, et beaucoup donné à la communauté homéopathique. Notre SC est un forum de discussions sur tout ce qui concerne les provings homéopathiques. Notre but est de promouvoir des provings homéopathiques bien faits, prenant en compte les considérations éthiques et légales.

Nous accueillons volontiers tous ceux qui partagent notre expérience et expertise dans le domaine des provings et souhaitent collaborer pour augmenter la qualité des provings.

- Il est important de superviser les exigences réglementaires officielles pour les provings homéopathiques. C'est pour cela que le SC Provings a rédigé un livret « Guidelines for a Homeopathic drug Proving (HDP) ». Ce livret est basé sur la même structure que le conventionnel « guidelines ICH GCP » (International Conference on Harmonisation, Good Clinical Practice), adapté aux exigences spécifiques des HDP. Il passe en revue tous les aspects impliqués dans l'élaboration des HDP. Ce livret doit être constamment revu, adapté et a récemment été consulté avec la LMHI.
- Le SC Provings peut donner des avis dans chaque étape de l'élaboration d'un protocole de proving, avec ses conséquences éthiques et légales.

- Nous pouvons conseiller ou donner des informations sur le choix du remède à expérimenter ou sur le nombre de volontaires à inclure dans un groupe placebo.
- Basé sur le « Guidelines for Homeopathic Drug Provings » nous avons élaboré un « Minimum Standard », une liste contenant les items primordiaux. C'est un outil de travail pratique.
- Un cours de formation pour coordinateurs de provings est proposé, il enseigne comment faire des provings de qualité.
- Un cours de formation pour les coordinateurs de provings éducatifs ou auto-expérimentations est aussi proposé concernant tout ce qui a trait spécifiquement aux provings inclus pendant la formation des praticiens homéopathes.
- Une base de données de provings est en cours d'élaboration. Au-delà des bases de données déjà existantes pour les provings, l'ECH a décidé de mettre au point, en collaboration avec Archibel, une base de données de provings enrichie d'informations sur leur méthodologies et toutes autres caractéristiques sur leur mode de déroulement. Les données collectées dans cette base s'appuient sur le listing du Minimum Standard. Tant de provings ont été réalisés de par le monde qui ne sont connus que d'un nombre trop limité d'homéopathes. Cette base de données est un moyen de trouver et d'étudier ces précieux provings.

Plusieurs rapports et textes de travail sont disponibles sur le site internet de l'ECH :

- Les HDP sont-ils des essais cliniques de phase I ?
- Placebo dans les HDP
- Vérification clinique des symptômes issus des HDP

Actuellement l'attention du SCP se porte sur l'interface entre les exigences officielles des bonnes pratiques cliniques et les exigences que pose la philosophie homéopathique pour les provings.

Les considérations issues de la méthodologie de la recherche moderne peuvent y contribuer et des solutions nouvelles spécifiques pour la méthodologie des provings peuvent être pensées.

Les provings sont essentiels pour la pratique homéopathique et pour la progression de l'homéopathie en général. Le proving d'un remède est indispensable à son enregistrement auprès des instances réglementaires. C'est le vœu du SC ECH pour les provings de soutenir ce travail. Les membres du SC y participent de différentes façons : comme experts pour certains sujets, comme délégués d'associations nationales de médecins homéopathes membres de l'ECH, comme contributeurs en général etc. Certains membres coordonnent une partie du travail ou prennent en charge certaines tâches. C'est ma fierté de coordinateur de stimuler chaque membre à prendre sa place dans une fonction de la meilleure façon !

Bienvenue à vous qui souhaitez participer à notre sous-comité ! N'hésitez pas à entrer en contact avec moi pour en parler.

